



## CONTRAT DE SAILLIE

### UDSON DE JAUZIF

Saison de Monte 2024

#### CONDITIONS DE VENTE EN IAF:

**Frais techniques:** 211€ ttc à la réservation

**Solde :** 633€ ttc Poulain Vivant à 48h

(tarif spécial ponette : FT + solde 495€ ttc PV)

Ce contrat donne droit à une carte de saillie de l'étalon Udson de Jauzif.

La réservation de saillie est effective au retour du contrat signé et accompagné des 2 chèques à l'ordre de Axelle Boumrar/Elevage de Jauzif.

Udson est disponible en semence fraîche au Haras des Landes – Les Landes – 61130 Saint Germain de la Coudre. Le contrat donne droit à l'exploitation de 3 chaleurs. Au-delà, nous demanderons 60€ ttc par nouveau prélèvement de l'étalon.

Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du second chèque, soit 48h après la naissance du poulain. Ce chèque sera restitué en cas de viduité, d'avortement ou de décès du poulain à la naissance (certificat vétérinaire nécessaire).

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'IFCE.

#### CONDITIONS D'UTILISATION :

Je soussigné .....

Adresse .....

Tel : ..... Fax : ..... Email : .....

Déclare acheter une carte de saillie de l'étalon UDSON DE JAUZIF pour la saison 2024 aux conditions ci-dessus pour la jument .....

N° Sire : ..... Date de naissance : ..... Robe : .....

Race : ..... Père : ..... Mère : .....

Je certifie que cette saillie est prise en vue de réaliser un transfert d'embryon :

OUI          NON          (rayer la mention inutile)

Si oui, précisez le nom du centre de TE : .....

L'acheteur s'engage à régler auprès du centre et/ou de son vétérinaire, les frais de pension, de mise en place, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, etc.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé ci-dessus. Il passera avec le centre une convention distincte d'insémination et d'hébergement. En aucun cas, l'Elevage de Jauzif ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

La jument doit être à jour de ses vaccins (grippe, tétanos, rhino)

Fait à .....

Le .....

L'acheteur :

Le vendeur :

(avec mention « lu et approuvé »)